



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/COP/14/5/Add.1
25 septembre 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Quatorzième réunion

Sharm El-Sheikh, Egypte, 17-29 novembre 2018

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

MISE A JOUR CONCERNANT LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉVISION/MISE À JOUR ET LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ET PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, Y COMPRIS DES OBJECTIFS NATIONAUX

Note de la Secrétaire exécutive

I. INTRODUCTION

1. Les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) constituent le principal outil de planification de la mise en œuvre de la Convention au niveau national. L'article 6 de la Convention sur la diversité biologique dispose que « chacune des Parties contractantes, en fonction des conditions et moyens qui lui sont propres, élabore des stratégies, plans ou programmes nationaux tendant à assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ou adapte à cette fin ses stratégies, plans ou programmes existants qui tiendront compte, entre autres, des mesures énoncées dans la présente Convention qui la concernent ». Presque toutes les Parties (97 p. cent) ont élaboré au moins une stratégie et un plan d'action nationaux pour la diversité biologique depuis qu'elles sont devenues Parties.

2. Dans la [décision X/2](#), la Conférence des Parties a exhorté les Parties à examiner, réviser et mettre à jour, selon le cas, leur stratégie et leur plan d'action nationaux pour la diversité biologique conformément au Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique. L'objectif 17 d'Aichi pour la biodiversité, qui devait être atteint en 2015, invite les Parties à élaborer et adopter en tant qu'instruments de politique générale une stratégie et un plan d'action nationaux efficaces, participatifs et actualisés et à entreprendre de les mettre en œuvre d'ici à 2015. Les Parties se sont également engagées à établir des objectifs nationaux, en utilisant le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses objectifs d'Aichi pour la biodiversité comme cadre flexible.

3. Dans la [décision XI/2](#), la Conférence des Parties a prié instamment les Parties et les autres gouvernements qui ne l'avaient pas encore fait d'examiner et, selon le cas, de réviser ou de mettre à jour leurs SPANB conformément au Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, notamment les plans nationaux relatifs à la diversité biologique, et de faire rapport sur cette question à la douzième réunion de la Conférence des Parties.

* CBD/COP/14/1.

4. Dans sa [décision XII/2](#), la Conférence des Parties a félicité les pays qui avaient examiné et, selon le cas, actualisé et révisé leurs SPANB conformément au Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, adopté des indicateurs pertinents et présenté leurs cinquièmes rapports nationaux. Elle a également exhorté les pays qui ne s'étaient pas encore acquittés de ces engagements à le faire avant octobre 2015.

5. D'autre part, au paragraphe 10 de sa [décision XIII/1](#), la Conférence des Parties a exhorté les Parties concernées à mettre à jour et à mettre en œuvre leurs SPANB ou leurs stratégies et plans d'action régionaux pour la diversité biologique dans les meilleurs délais, conformément à la décision XI/2. De plus, le paragraphe 17 de la décision XIII/1 a encouragé les Parties à faire en sorte que les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique soient adoptés en tant qu'instrument de politique générale, selon qu'il convient, en vue de permettre l'intégration de la diversité biologique dans tous les niveaux pertinents des secteurs politique, économique et social.

6. La présente note actualise une note remise à l'Organe subsidiaire chargé de l'application à sa deuxième réunion (CBD/SBI/2/2/Add.1), afin de tenir compte des nouvelles activités menées au niveau national depuis l'élaboration du document précédent et/ou actuellement en cours, sur la base des informations fournies par les pays et des SPANB reçus par le Secrétariat, dans l'une des langues officielles de l'ONU, avant le 21 septembre 2018.

7. Les progrès accomplis dans l'élaboration ou la révision/mise à jour des SPANB sont résumés dans la partie II. Un résumé des progrès accomplis dans l'établissement d'objectifs nationaux, notamment en ce qui concerne la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité, figure dans la partie III. Une analyse des dispositions des SPANB remis depuis l'adoption du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique est présentée dans la partie IV.

II. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION OU LA RÉVISION ET LA MISE A JOUR DES STRATÉGIES ET PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

8. Depuis 1993, 190 Parties (97 p. cent) ont élaboré au moins un SPANB, tandis que 6 Parties doivent encore soumettre ces documents pour la première fois. Au 21 septembre 2018, sur les 190 Parties ayant élaboré des SPANB, 148 Parties les avaient révisés au moins une fois.

9. Depuis la dixième réunion de la Conférence des Parties, la majorité des Parties ont entamé de nouvelles révisions de leurs SPANB afin de donner suite à la décision X/2. Sur les 145 Parties pouvant prétendre à un financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), 141 ont obtenu des fonds dans le cadre de FEM-5 et de FEM-6 pour des activités favorisant la biodiversité (49 Parties ont reçu des fonds par le biais du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 84 par le biais du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), une par le biais de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une par le biais de la Banque interaméricaine de développement (BID) et six de manière directe). À ce jour, le montant total investi dans ces projets de révision s'élève à 31 231 908 \$US en termes de subventions du FEM (30 263 908 \$US au titre de FEM-5 et 968 000 \$US au titre de FEM-6) et à 53 049 355 \$US en termes de cofinancement total en espèces et en nature (52 219 355 \$US au titre de FEM-5 et 830 000 \$US au titre de FEM-6). Un certain nombre de Parties, notamment le Gouvernement du Japon, par le biais du Fonds japonais pour la biodiversité, ont accordé un soutien additionnel au processus de révision des SPANB.

10. En décembre 2015 (date-butoir de l'objectif 17 d'Aichi pour la biodiversité), 69 Parties avaient remis une stratégie et un plan d'action nationaux pour la diversité biologique élaborés ou révisés/mis à jour après l'adoption du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique. Au 21 septembre 2018, 92 pays de plus avaient remis un SPANB, soit un total de 161 pays¹. Parmi ce total, 140 pays avaient

¹ Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie (ce pays a révisé son SPANB à la lumière du cadre préliminaire du Plan stratégique, mais estime qu'il est conforme à la Stratégie définitive adoptée à la dixième réunion de la Conférence des Parties), Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba,

remis des SPANB révisés², 15 pays avaient remis leur premier SPANB, 2 Parties avaient remis leur premier SPANB et une version révisée, 2 Parties avaient remis deux versions révisées, 1 Partie avait présenté un plan d'action à l'horizon de 2020 pour améliorer la mise en œuvre de sa stratégie adoptée avant la dixième réunion de la Conférence des Parties et 1 Partie a remis un premier SPANB développé en 2010, avant la dixième réunion de la Conférence des Parties. Le tableau ci-après fait le point sur les SPANB élaborés et révisés/mis à jour, conformément aux informations officielles qui ont été communiquées au Secrétariat :

État d'élaboration et de révision/mise à jour des SPANB au 21 septembre 2018

SPANB remis au Secrétariat	161
SPANB achevés mais non remis (en attente d'approbation définitive)	4
SPANB en cours d'élaboration	25
SPANB qui ne devraient pas être mis à jour dans un proche avenir	1
Aucune information	5
TOTAL	196

11. Il importe de reconnaître que nombre de SPANB, parachevés avant l'adoption du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, contiennent des éléments qui lui sont néanmoins conformes et constituent la base des progrès communiqués dans les cinquièmes rapports nationaux.

III. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉTABLISSEMENT D'OBJECTIFS NATIONAUX EN VUE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS D'AICHI POUR LA BIODIVERSITÉ

12. Dans sa décision X/2, la Conférence des Parties a exhorté les Parties et les autres gouvernements à élaborer des objectifs nationaux et régionaux, en utilisant le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses objectifs d'Aichi comme cadre souple, conformément aux priorités et aux capacités nationales et en tenant compte de l'état et des tendances de la diversité biologique dans chaque pays, ainsi que des ressources fournies grâce à la stratégie de mobilisation des ressources, et en tenant compte aussi des contributions nationales à la réalisation des objectifs mondiaux, et de faire rapport à ce sujet à la onzième réunion de la Conférence des Parties. Très peu de Parties ont été en mesure de faire cela dans les délais prévus, mais leur nombre s'est accru depuis.

Danemark, Djibouti, Dominique, Egypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Eswatini, Ethiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kiribati, Kirghizistan, Lettonie, Liban, Liberia, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nioué, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Palau, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tchad, Tchèque, Togo, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne de), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

² Dont deux Parties ayant terminé leurs révisions avant la dixième réunion de la Conférence des Parties, malgré l'examen du projet de Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, et ayant donc été inclus dans ce nombre.

13. Le Secrétariat constitue une base de données de tous les « objectifs »³ présentés dans les SPANB, les cinquièmes rapports nationaux ou les documents remis à part depuis la dixième réunion de la Conférence des Parties. Au 21 septembre 2018, la base de données contenait 3 908 « objectifs » distincts, et ce nombre continuera de croître à mesure qu'un plus grand nombre de Parties soumettra des SPANB. Chaque fois que des objectifs nationaux ont été mis en rapport avec les objectifs mondiaux par la Partie concernée, cela est reflété dans la base de données. Tel est le cas pour 93 Parties⁴ à ce jour. Une analyse plus poussée des objectifs nationaux figure dans l'analyse actualisée de la contribution des objectifs établis par les Parties et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité (CBD/COP/14/5/Add.2).

IV. ANALYSE DES DONNÉES DES SPANB REÇUS APRÈS L'ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 2011-2020

14. Le présent chapitre présente un compte rendu des principales constatations découlant de l'analyse réalisée à l'interne de 159 SPANB remis au Secrétariat, dans l'une des langues officielles des Nations Unies, en date du 21 septembre 2018.⁵ Cette analyse est fondée sur les orientations concernant les SPANB adoptées dans la [décision IX/8](#) et examine les catégories suivantes : a) les informations de base ; b) le processus de révision ; c) les éléments des SPANB et d) l'intégration. Les informations de l'analyse sont tirées des SPANB, sauf indication contraire. Quelques exemples sont fournis pour illustrer chaque catégorie et sous-catégorie de l'analyse.

A. Informations de base

15. Des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) ont été transmis au Secrétariat sous diverses formes. Au total, 130 documents examinés⁶ sont des SPANB, et 22 sont des documents de stratégie ou de politique générale⁷. Sept Parties⁸ ayant remis des documents de stratégie ont

³ Pour l'ensemble au complet, consulter la page suivante : <https://www.cbd.int/nbsap/targets/default.shtml>. Soulignons que la définition et l'utilisation du terme « objectif » diffère beaucoup d'une Partie à l'autre. Dans la base de données, toutes les mesures « réalisables » d'un SPANB ont été incluses en tant qu'« objectif », même si le SPANB utilise un terme différent tel que « cible », « action » ou « domaine de travail ».

⁴ Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Belize, Bhoutan, Botswana, Brésil, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Comores, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Équateur, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Eswatini, Fédération de Russie, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Jamaïque, Japon, Kiribati, Liban, Liberia, Luxembourg, Malawi, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Myanmar, Namibie, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Pérou, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Timor-Leste, Tchèque, Togo, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

⁵ Cette analyse est fondée sur l'information contenue dans les SPANB et les commentaires reçus pendant et après la deuxième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application. Deux Parties (Lettonie et Portugal), sur les 155 pays figurant dans la note de bas de page 1 ayant transmis un SPANB avant le 21 septembre 2018, n'ont pas remis une version dans une langue officielle des Nations Unies et n'ont donc pas été incluses dans l'analyse.

⁶ Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Djibouti, Dominique, Égypte, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, Eswatini, Fédération de Russie, Finlande, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Îles Salomon, Indonésie, Irlande, Iraq, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kiribati, Liban, Liberia, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nioué, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Palau, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Samoa, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Sao Tomé-et-Principe, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sénégal, Serbie, Seychelles, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tchad, Togo, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

⁷ Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Brunéi Darussalam, Colombie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, France, Guinée, Hongrie, Kirghizistan, Mauritanie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Sierra Leone, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchèque, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

l'intention d'élaborer des plans d'action. Pour les besoins de la présente analyse, tous ces documents sont considérés comme des SPANB et le Secrétariat s'y réfère ainsi.

16. Les échéanciers des SPANB remis à ce jour varient également. Huit SPANB⁹ couvrent des périodes allant de 2015 à 2018, tandis que 80 SPANB portent sur des périodes allant jusqu'à 2020,¹⁰ et 58 SPANB visent des périodes allant jusqu'en 2030.¹¹

L'adoption en tant qu'instrument de politique générale

17. Le libellé de l'objectif 17 ainsi que le texte de la décision X/2 demandent aux Parties d'adopter leur stratégie et leur plan d'action nationaux pour la diversité biologique révisés en tant qu'instruments de politique générale. Le but est de permettre aux SPANB de devenir des politiques applicables à l'ensemble des services publics facilitant ainsi la prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs de la société et processus de prise de décisions.

18. Les conséquences réelles de l'adoption des SPANB en tant qu'instruments de politique générale varieront d'un pays à l'autre et selon le degré d'adoption, et il est encore trop tôt pour évaluer si, et dans quelle mesure, l'adoption de ces documents en tant qu'instruments de politique générale a effectivement entraîné l'intégration de la biodiversité dans les politiques et pratiques sectorielles et intersectorielles. En attendant, le Secrétariat observe que les Parties ont donné suite à cet élément de l'objectif 17 d'Aichi en faisant adopter leurs SPANB par diverses autorités, dont les autorités royales, les gouvernements et les conseils de ministres. D'autres Parties ont strictement limité cette adoption au secteur de l'environnement. Quelques exemples sont présentés ci-dessous.

19. Au total, 52 SPANB¹² ont été adoptés en tant qu'instruments pangouvernementaux, par exemple :

a) Les SPANB de l'Allemagne, du Cambodge, de la Croatie, de l'Inde, de la Géorgie, du Guyana, de la Hongrie, du Japon, du Myanmar, de la Namibie, du Népal, de la Norvège, de la République de Corée, des Seychelles, du Sri Lanka, de la Thaïlande, des Tuvalu, de l'Ukraine et du Zimbabwe ont été adoptés/entérinés par les Gouvernements respectifs ou un organe équivalent;

⁸ Bélarus, Colombie, El Salvador, Finlande, Slovaquie, Suisse et Venezuela (République bolivarienne du).

⁹ Afghanistan (2014-2017), Burkina Faso (Plan d'action 2015), Espagne (2017), Pérou (2018), République de Corée (2018), Serbie (2018), Suriname (2016) et Tuvalu (2016).

¹⁰ Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Érythrée, Estonie, Ethiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Italie, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Kiribati, Liechtenstein, Lituanie, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Monténégro, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République démocratique du Congo, République de Moldova, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Kitts-et-Nevis, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sénégal, Seychelles, Slovaquie, Soudan, Suède, Suisse, Taïjkistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Union européenne, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et Zimbabwe.

¹¹ Afrique du Sud (2025), Algérie (2030), Andorre (2024), Australie (2030), Bahreïn (2021), Bangladesh (2021), Botswana (2025), Brunéi Darussalam (2035), Cabo Verde (2030), Chili (2030), Chine (2030), Congo (2030), Costa Rica (2025), Croatie (2025), Egypte (2030), Émirats arabes unis (2021), Équateur (2030), Eswatini (2022), Ghana (2040), Grèce (2029), Guatemala (2022), Guinée (2025), Honduras (2022), Irlande (2021), Jamaïque (2021), Kirghizistan (2024), Liban (2030), Liberia (2025), Luxembourg (2021), Madagascar (2025), Malawi (2025), Malaisie (2025), Maldives (2025), Maurice (2025), Mexique (2030), Mongolie (2025), Mozambique (2035), Namibie (2022), Ouganda (2025), Pakistan (2030), Palau (2025), Philippines (2028), Qatar (2025), République démocratique populaire lao (2025), République islamique d'Iran (2030), Saint-Marin (2025), Sénégal (2030), Sierra Leone (2026), Somalie (2030), Sri Lanka (2022), Tchèque (2025), Thaïlande (2021), Trinidad-et-Tobago (2022), Tunisie (2030), Turkménistan (2023), Vanuatu (2030), Yemen (2025) et Zambie (2025).

¹² Allemagne, Andorre, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Grenade, Guyana, Hongrie, Inde, Japon, Kirghizistan, Luxembourg, Madagascar, Malte, Mongolie, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Norvège, Palau, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande, Tuvalu, Union européenne, Ukraine et Zimbabwe.

b) Les SPANB du Bélarus, du Bénin, de la Bosnie-Herzégovine, du Chili, de la Grèce, du Luxembourg, de la Mauritanie, de la Pologne et du Soudan ont été approuvés par le conseil des ministres de chaque État ;

c) Les SPANB de l'Azerbaïdjan, du Cambodge, de l'Espagne, de la France et de Palau ont été approuvés par leurs chefs d'État;

d) Le SPANB du Costa Rica fait partie de la Politique nationale pour la biodiversité (2015-2030) (PNB) adoptée par décret ;

e) Les SPANB de l'Union européenne ont été adoptés par la Commission et approuvés par le Conseil des ministres et le Parlement européen ;

f) Le SPANB de la Suède a été adopté par le Parlement.

20. Six autres SPANB¹³ ont été adoptés en tant qu'instruments applicables au secteur de l'environnement. Par exemple la Stratégie de conservation de la biodiversité de l'Australie a été adoptée par le Gouvernement et fonctionne comme une politique-cadre qui régit d'autres cadres nationaux plus spécifiques relatifs à l'environnement. Elle sert également de cadre politique directeur à toute une mosaïque d'approches de la conservation de la biodiversité adoptées par le Gouvernement fédéral, les États, les administrations territoriales et locales et le secteur privé australien.

21. Au total, 17 autres pays¹⁴ ont fait savoir qu'ils avaient l'intention d'adopter leurs SPANB en tant qu'instrument de politique générale. Les SPANB restants ne fournissent pas suffisamment d'informations pour déterminer s'ils ont été adoptés en tant qu'instruments de politique générale ou, si tel est le cas, le type d'instruments dont il s'agit.

22. Le pourcentage de Parties ayant informé le Secrétariat de l'adoption de leur SPANB en tant qu'instrument pangouvernemental variait selon la source de financement. Bien que 50 p. cent des Parties n'ayant pas droit à un soutien financier du Fonds pour l'environnement mondial aient adopté leur SPANB en tant qu'instrument de politique pangouvernemental, une Partie sur trois seulement (32 p. cent) ayant travaillé avec le Programme des Nations Unies pour le développement, et une Partie sur cinq (21 p. cent) ayant travaillé avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement en qualité d'agence d'exécution ont été en mesure de le faire. Au total, 33 p. cent des Parties ayant reçu un soutien financier du FEM grâce à la modalité d'accès direct ont adopté leur SPANB en tant qu'instrument pangouvernemental. Même si toutes les Parties ayant manifesté leur intention d'adopter leur SPANB en tant qu'instrument de politique générale l'avaient fait en adoptant un instrument pangouvernemental, les Parties n'ayant pas reçu de soutien financier du FEM présenteraient un taux d'adoption beaucoup plus élevé. Cependant, plus de la moitié des SPANB (53 p. cent) n'ont toutefois pas permis pas de tirer des conclusions quant à leur situation en tant qu'instrument de politique générale. Le tableau 2 fournit ces renseignements par source de financement.

Tableau 2. Adoption des SPANB en tant qu'instrument pangouvernemental, selon la source de financement

<i>Organisme d'exécution</i>	<i>Type d'instrument</i>			
	<i>Instrument pangouvernemental</i>	<i>Instrument pour l'environnement</i>	<i>Adoption de SPANB prévue</i>	<i>Éléments probants insuffisants</i>
PNUE	14 (21 %)	3 (4 %)	11 (16 %)	40 (59 %)
PNUD	13 (32 %)	1 (2 %)	3 (7 %)	24 (59 %)

¹³ Australie, Bhoutan, Guatemala, Lituanie, République dominicaine et Tadjikistan.

¹⁴ Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Burundi, Eswatini, Guinée, Jordanie, Îles Salomon, Kiribati (en cours), Liban, Mauritanie, Maurice, Ouganda, Pakistan, Philippines, Roumanie, Samoa et Vanuatu.

FAO	0	0	0	1 (100 %)
Accès direct	2 (33 %)	0	1 (17 %)	3 (50 %)
Aucune information sur l'organisme/ N'a pas demandé le soutien du FEM	1 (50 %)	0	0	1 (50 %)
Non admissible à un financement du FEM	22 (54 %)	2 (5 %)	1 (2 %)	16 (39 %)
TOTAL	52 (33 %)	6 (4 %)	16 (10 %)	85 (53 %)

B. Processus de révision

1. Évaluation des précédents SPANB

23. Parmi les Parties ayant remis des SPANB après 2010, 108 Parties¹⁵ ont indiqué avoir évalué¹⁶ leurs SPANB précédents dans le cadre du processus de révision. Ces évaluations ont aidé les Parties à comprendre les forces et les faiblesses de leurs SPANB précédents afin d'enrichir la révision la plus récente d'améliorations nouvelles. Ces évaluations traitent de sujets divers. En règle générale, elles ont fait la part des activités au titre des SPANB qui ont été mises en œuvre, des résultats obtenus et des difficultés de mise en œuvre, par exemple :

a) Les évaluations de 19 Parties¹⁷ ont rendu compte du pourcentage de réalisation des objectifs, projets ou activités des SPANB précédents. Les pourcentages et niveaux de réalisation variaient énormément d'un pays à l'autre;

b) Les évaluations de 43 Parties¹⁸ ont rendu compte des résultats précis obtenus au cours de la période couverte par leurs SPANB précédents. Les réussites les plus souvent citées sont : la réhabilitation des forêts (25 Parties), l'élaboration de nouvelles politiques et mesures législatives et/ou l'amélioration des cadres institutionnels (20 Parties), la mise en place de nouveaux programmes de conservation (19 Parties), et l'augmentation de la superficie des aires protégées (15 Parties) ou des améliorations dans la gestion de ces aires (13 Parties);

c) Les évaluations de 58 Parties¹⁹ ont signalé des difficultés de mise en œuvre, dont les plus couramment citées étaient : l'insuffisance des ressources financières (pour 34 Parties), une intégration

¹⁵ Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Croatie, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Équateur, Ethiopie, Eswatini, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée équatoriale, Honduras, Indonésie, Inde, Irlande, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Liban, Liberia, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nigéria, Nioué, Ouganda, Pakistan, Palau, Paraguay, Philippines, Pologne, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Tchéquie, Thaïlande, Togo, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Union européenne, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yemen, Zambie et Zimbabwe.

¹⁶ Cela comprend des évaluations de la mise en œuvre importantes pour le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, entre autres.

¹⁷ Afrique du Sud, Croatie, Dominique, Honduras, Irlande, Jordanie, Mongolie, Monténégro, Namibie, Pologne, République de Corée, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sierra Leone, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande et Viet Nam.

¹⁸ Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Arménie, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bhoutan, Cabo Verde, Chili, Chine, Comores, Égypte, Équateur, Gambie, Géorgie, Grenade, Guinée, Irlande, Kirghizistan, Kiribati, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, Pakistan, République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tadjikistan, Tchad, Trinidad-et-Tobago, Tunisie et Uruguay.

¹⁹ Algérie, Arménie, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Botswana, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Comores, Croatie, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Eswatini, Fédération de Russie, France, Gambie, Grenade, Guinée, Guinée équatoriale, Indonésie, Jordanie, Kiribati, Liberia, Luxembourg, Maldives, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Philippines,

inexistante ou insuffisante dans les politiques nationales et sectorielles (pour 24 Parties), l'inadéquation des cadres de suivi et d'évaluation (pour 26 Parties), et le manque ou la faiblesse des communications avec les autres ministères et agences (pour 24 Parties).

2. *Engagement des parties prenantes*

24. La plupart des Parties ont signalé la participation de diverses parties prenantes au processus de révision des SPANB. Cependant, peu de commentaires sont fournis sur la qualité de cette participation ou les incidences sur la mise en œuvre des SPANB. Les ministères en charge de l'agriculture, de la pêche, du développement et de l'aménagement du territoire, des forêts, du tourisme, de l'éducation, des finances, du commerce et de l'industrie, et des infrastructures et des transports étaient le plus souvent mobilisés. D'autres ministères l'étaient également, comme les ministères de la culture, des sciences et des technologies, de l'économie, de la santé, des sports et des affaires sociales (voir le tableau 1).

25. Les Parties ont également signalé la participation de parties prenantes non gouvernementales au processus de révision, notamment les communautés autochtones et locales (dans 37 SPANB²⁰), d'ONG et de la société civile (dans 94 SPANB²¹), du secteur privé (dans 47 SPANB²²) et du milieu universitaire (dans 64 SPANB²³).

26. Sur les 159 SPANB examinés, 91 d'entre eux indiquent que les Parties sont dotées d'une structure de coordination formelle ou d'un groupe de travail consacré aux tâches relatives aux SPANB, et composé de diverses parties prenantes.²⁴ Les mandats de ces mécanismes de coordination varient. Si dans

Pologne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Sri Lanka, Tadjikistan, Tchèque, Thaïlande, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

²⁰ Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Brésil, Burundi, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Ethiopie, Finlande, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Îles Salomon, Indonésie, Japon, Malawi, Mexique, Namibie, Ouganda, Paraguay, Pérou, Philippines, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Sri Lanka, Suriname, Thaïlande, Togo, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen et Zambie.

²¹ Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Djibouti, Dominique, Érythrée, Espagne, Estonie, Ethiopie, Eswatini, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Hongrie, Îles Salomon, Indonésie, Iraq, Irlande, Jamaïque, Japon, Kiribati, Liban, Liberia, Liechtenstein, Lituanie, Malawi, Maldives, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Nigéria, Ouganda, Palau, Paraguay, Pérou, Philippines, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Trinidad-et-Tobago, Uruguay, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

²² Algérie, Bahreïn, Belize, Brésil, Cabo Verde, Cameroun, Chili, Colombie, Congo, Croatie, Dominique, Espagne, Estonie, Eswatini, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Guatemala, Guinée, Guyana, Îles Salomon, Iraq, Jamaïque, Japon, Kiribati, Malawi, Maldives, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, Paraguay, Pérou, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Togo, Uruguay et Yémen.

²³ Afghanistan, Algérie, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cambodge, Chili, Cabo Verde, Colombie, Côte d'Ivoire, Érythrée, Espagne, Estonie, Ethiopie, Eswatini, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Guinée équatoriale, Honduras, Iraq, Irlande, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Liban, Malawi, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nigéria, Ouganda, Paraguay, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Samoa, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Uruguay, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

²⁴ Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burkina Faso (selon une étude de l'UICN), Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Colombie (selon une étude de l'UICN), Congo, Costa Rica, Égypte, Érythrée, Estonie, Ethiopie, Eswatini, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Grèce, Guatemala (selon une étude de l'UICN), Guinée, Guyana, Honduras, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Jamaïque, Japon, Jordanie, Liban, Liberia, Luxembourg, Madagascar, Maldives, Maroc, Mali, Mexique, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nigéria, Nioué, Ouganda, Pakistan, Palau, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tadjikistan, Tchad, Tchèque, Timor-Leste, Togo, Trinidad-et-Tobago, Union européenne, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

certaines pays leur mandat se limite à la révision des SPANB, dans d'autres, ces mécanismes de coordination sont également chargés du suivi de la mise en œuvre. Dans certains pays, ils sont en outre chargés de superviser le processus de mise en œuvre lui-même (Afrique du Sud, Bangladesh, Costa Rica, Finlande, Indonésie, Irlande, Japon, Nigéria, Sénégal, Timor-Leste, Union européenne et Yémen).

Tableau 1. Nombre de Parties ayant indiqué une participation et un rôle d'autres ministères dans le processus des SPANB

Ministère	Participation		
	<i>Fait partie du comité</i>	<i>A été consulté</i>	<i>Sera chargé de l'application</i>
Agriculture	42	30	4
Pêche	26	16	15
Développement/ Aménagement du territoire	26	15	3
Forêts	25	24	4
Tourisme	21	16	2
Education	17	14	1
Finances	15	18	1
Commerce et industrie	14	9	4
Infrastructures/transports	12	6	2
Culture	11	9	0
Sciences et technologies	10	10	2
Economie	9	7	0
Santé	7	10	2
Sports	7	2	1
Affaires sociales	6	2	2

3. Centre d'échange

27. Seulement cinq²⁵ Parties, sur les 159 Parties qui ont à ce jour présenté des SPANB révisés, ont utilisé un centre d'échange national dans le cadre du processus de révision du SPANB. Au total, 32 Parties²⁶ ont arrêté des mesures ou des plans dans leurs SPANB révisés en vue d'établir un centre d'échange au niveau national.

28. Parmi les Parties qui se sont dotées d'un centre d'échange, 44 SPANB²⁷ ont mentionné l'intention des Parties concernées d'améliorer et de renforcer leur système actuel de gestion des données.

C. Éléments des SPANB

1. Stratégies de mobilisation des ressources

²⁵ Belgique, France, Japon, Niger et Union européenne.

²⁶ Afrique du Sud, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bangladesh, Belize, Costa Rica, Dominique, Émirats arabes unis, Eswatini, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Iraq, Jordanie, Kiribati, Liberia, Malawi, Mongolie, Myanmar, Népal, Nioué, Pérou, République démocratique populaire de Corée, République-Unie de Tanzanie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sierra Leone, Sri Lanka, Soudan et Timor-Leste.

²⁷ Albanie, Allemagne, Algérie, Australie, Belgique, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Colombie, Egypte, Ethiopie, Finlande, Géorgie, Guatemala, Indonésie, Italie, Japon, Liban, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Mozambique, Norvège, Philippines, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Roumanie, Royaume-Uni, Samoa, Tchad, Togo, Union européenne, Venezuela (République bolivarienne du), et Yemen.

29. Au paragraphe 25 de la décision XI/14, la Conférence des Parties a encouragé les Parties « à élaborer, comme il convient [...], des stratégies de mobilisation des ressources par pays, y compris une évaluation des besoins de financement, dans le cadre de leurs stratégies et plans d'action nationaux révisés pour la diversité biologique ». À cet égard, 24 SPANB²⁸ contiennent expressément une stratégie nationale de mobilisation des ressources ou équivalent²⁹, par exemple :

a) La Bosnie-Herzégovine a mis au point un plan de mobilisation des ressources qui i) fait état de la situation concernant le financement de la protection de la biodiversité ; ii) identifie les recettes et les bénéficiaires des fonds dédiés à la protection de l'environnement ; iii) recense les sources potentielles de financement international en faveur de la conservation de la biodiversité ; iv) évalue l'efficacité du modèle de financement existant en faveur de la biodiversité ; v) prévoit la mobilisation de ressources pour financer la conservation de la biodiversité et vi) fait le suivi de la mise en œuvre ;

b) Certaines des activités prévues dans le plan de mobilisation des ressources du Botswana visent i) à faire en sorte que le fonds national pour l'environnement soit pleinement opérationnel et que des crédits spécifiques soit alloués dans ce cadre aux activités liées à la conservation de la biodiversité ; et ii) à faire établir une étude contenant des données ventilées sur les dépenses et les recettes se rapportant à la biodiversité pour les secteurs public et privé, les ONG, les associations locales, les programmes internationaux concertés et les instituts de recherche ;

c) Le plan de mobilisation des ressources du Costa Rica a été créé en conséquence de la participation du pays à [l'Initiative de financement de la diversité biologique \(BIOFIN\)](#) ;

d) La stratégie et le plan d'action nationaux pour la diversité biologique des Maldives comprennent une stratégie de mobilisation des ressources qui expose les besoins financiers et présente plusieurs options en vue de lever des fonds (par exemple, recettes tirées du tourisme, de la pêche et de la foresterie, des droits liés à la promotion et à la propriété immobilières, Fonds vert des Maldives (établi comme une source potentiellement très importante de financement), taxe verte, correction des incitations à effet pervers, secteur privé) ;

e) La stratégie de financement du Rwanda met l'accent sur la création de mécanismes de financement innovateurs visant à accroître les contributions des secteurs public et privé et le soutien des partenaires de développement.

30. Au total, 61 SPANB révisés³⁰ présentent un chiffrage de leurs plans d'action. Seuls 12 de ces documents (déjà mentionnés ci-dessus) contiennent aussi une stratégie complète de mobilisation des ressources.

31. Au total, 94 Parties³¹ ont défini des objectifs nationaux en conformité avec l'objectif 20 d'Aichi pour la biodiversité, et 79 Parties donnent des précisions, dans leurs SPANB, sur les efforts qui ont été

²⁸ Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burundi, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Guinée, Guyana, Liberia, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Nioué, Palau, République démocratique du Congo, Rwanda, Timor Leste et Yémen.

²⁹ Certaines Parties ont peut-être présenté des stratégies de mobilisation des ressources ou certains de leurs éléments, pas dans leurs SPANB mais dans leurs rapports financiers relatifs à la Convention et/ou dans leur cinquième rapport national ou dans d'autres documents. Ils ne sont pas pris en compte dans le présent document.

³⁰ Albanie, Algérie, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Costa Rica, Dominique, Égypte, Érythrée, Espagne, Estonie, Eswatini, Finlande, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Jamaïque, Kirghizistan, Kiribati, Liban, Liberia, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Philippines, République de Moldova, Roumanie, Rwanda (certaines parties), Saint-Kitts-et-Nevis, Sao Tomé-et-Principe, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sierra Leone, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Tchad, Togo, Tunisie, Yémen et Zimbabwe

³¹ Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Chine, Chili, Comores, Congo, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Égypte, Emirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Finlande, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Japon, Liban, Liberia, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Montégégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nigéria, Nioué, Ouganda, Palau, Pakistan, République de Corée,

mis en place pour mobiliser des fonds supplémentaires en faveur de la biodiversité dans leurs pays et/ou sur leur intention d'élaborer un plan de mobilisation des ressources :

- a) Le Belize a recours à divers mécanismes pour financer son [Réseau national d'aires protégées](#), dont des subventions du [Fonds d'affectation spéciale pour la conservation des aires protégées \(PACT\)](#), des accords sur la reconversion de dettes en investissements écologiques, de revenus créés directement par les aires protégées et des fonds provenant d'agences de cogestion des aires protégées ;
- b) Le fonds d'affectation spéciale « [Okapi](#) » pour la réhabilitation des aires protégées en République démocratique du Congo a été créé en 2014 et profite de l'appui de la Loi sur la conservation de nature ;
- c) En Guinée-Bissau, la création de la Fondation BioGuinée en 2011 a permis de mettre en œuvre des activités relatives à la gestion durable des aires protégées et de mettre en place des mécanismes de financement durables en faveur des aires protégées ;
- d) Au cours de la dernière décennie, la Malaisie a observé une certaine diversification des financements en faveur de la conservation. Différents fonds d'affectation spéciale (par exemple le Fonds d'affectation spéciale pour les parcs marins, le Fonds d'affectation spéciale Taman Negara) et, plus récemment, le [Fonds national d'affectation spéciale pour la conservation des ressources naturelles](#), ont été établis en tant que mécanismes de financement durables à long terme ;
- e) Le Mozambique dispose d'une [Fondation pour la conservation de la biodiversité](#), un organisme privé dont la mission est de soutenir la conservation et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité aquatique et terrestre ;
- f) Trinidad-et-Tobago dispose d'un Fonds vert, qui a été mis en place en vertu de la Loi de finance de 2000, en tant que taxe du Fonds vert. Les fonds levés visent à fournir une assistance financière aux organisations et groupes communautaires, afin qu'ils mettent en œuvre des activités liées à la remise en état et au reboisement des milieux naturels, et à la conservation de la nature.

2. *Communication, éducation et sensibilisation du public*

32. Les décisions [VIII/6](#) et [IX/8](#) énoncent que des stratégies et des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public devraient faire partie intégrante des SPANB. Sur les 153 SPANB de l'après-Nagoya, 35 SPANB³² comprennent une stratégie et un plan d'action en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation du public ou équivalent, et 100 SPANB³³ incluent des initiatives portant sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public. En voici quelques exemples :

République démocratique populaire lao, République démocratique du Congo, République dominicaine, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Samoa, Serbie, Sierra Leone, Somalie, Tadjikistan, Thaïlande, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Union européenne, Uruguay, Vanuatu, Zambie et Zimbabwe.

³² Bangladesh, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burundi, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Eswatini, Finlande, France, Ghana, Guatemala, Guyana, Liban, Liberia, Malawi, Maldives, Mauritanie, Mexique, Namibie, Népal, Niger, Nigéria, Nioué, Palau, Philippines, République démocratique du Congo, Rwanda, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sénégal, Soudan, Trinidad-et-Tobago et Timor-Leste.

³³ Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Brésil, Brunéi Darussalam, Cabo Verde, Canada, Cambodge, Chili, Chine, Congo, Cuba, Croatie, Danemark, Egypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Ethiopie, Fédération de Russie, Finlande, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Honduras, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Iraq, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Kiribati, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Monténégro, Mozambique, Nicaragua, Norvège, Nauru, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pologne, Pérou, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchad, Tchèque, Thaïlande, Togo, Turkménistan, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

a) L'Équateur possède un plan national d'éducation des citoyens en matière d'environnement qui propose des projets pour promouvoir les pratiques écologiques. Le plan est aussi connu sous l'appellation « [Nous faisons partie de la solution](#) » ;

b) La Finlande assurera la formation continue des enseignants (en ce qui concerne les espèces et la pédagogie axée sur les questions relatives à la biodiversité) ; en outre, à l'aide des nouvelles technologies de l'information, les connaissances sur les espèces et l'éducation au service du développement durable seront renforcées ;

c) Une des priorités à court terme de Nauru est de : « [Eduquer systématiquement les personnes au moyen de cours formels et informels sur les connaissances et les compétences du pays en matière de diversité biologique, traditionnelles et nouvelles, afin de gérer ces ressources de manière durable](#) » ;

d) La Nouvelle-Zélande a un programme d'éducation en matière de conservation dirigé par les enfants de la communauté, qui a pour but de « ramener la diversité biologique à la ville ». Le pays possède également un programme Nature en santé, population en santé, développé conjointement par des agences gouvernementales, des ONG et Maori afin d'améliorer la vie des Néo-zélandais en les rapprochant de la nature ;

e) Le Nicaragua a l'intention d'incorporer les questions liées à la Terre Mère et à la biodiversité dans les programmes universitaires. Il diffusera également les meilleures thèses sur les voies du bien commun (Ruta del Bien Común de la Madre Tierra) dans des forums consacrés à la jeunesse, afin de promouvoir les recherches sur la biodiversité ;

f) La Norvège poursuivra son programme d'éducation au développement durable en milieu scolaire (Sustainable Backpack), une initiative nationale menée par le [ministère de l'Éducation et de la Recherche](#) et le [ministère du Climat et de l'Environnement](#), qui vise à soutenir l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires norvégiens ;

g) Saint-Kitts-et-Nevis envisage de créer un réseau de connaissances sur la biodiversité au sein des établissements secondaires en s'appuyant sur Edu-NET, un réseau de communication, de collaboration, d'apprentissage en ligne et de recherche destiné aux élèves du secondaire ;

h) En décembre 2010, le Gouvernement suédois a adopté les objectifs généraux de la politique relative aux loisirs de plein air, établie pour offrir à la population des occasions de passer du temps dans la nature et de se livrer à des loisirs de plein air.

33. Au total, 124 Parties³⁴ ont établi des objectifs/cibles au niveau national en lien avec l'objectif 1 d'Aichi pour la biodiversité.

3. Renforcement des capacités

34. Au total, 19 SPANB³⁵ comprennent un plan national de renforcement des capacités (voir quelques exemples ci-après). Certains exemples de ces plans sont présentés ci-dessous. De plus, 91 autres

³⁴ Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Ethiopie, Eswatini, Fédération de Russie, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Italie, Japon, Jamaïque, Jordanie, Kirghizistan, Liban, Liberia, Madagascar, Malawi, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Nioué, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Palau, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchèque, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Uruguay, Zambie et Zimbabwe.

³⁵ Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burundi, Comores, Guyana, Indonésie, Liban, Liberia, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Nigeria, Nioué, Palau, Rwanda, Suriname et Timor-Leste.

pays³⁶ énumèrent plusieurs activités de renforcement des capacités, et certains mentionnent également les crédits budgétaires alloués ainsi que l'entité chargée de l'activité. Les SPANB de 18 pays³⁷ mentionnent l'autoévaluation nationale des capacités et/ou d'autres évaluations des besoins de formation et des capacités³⁸ :

a) Le Nigéria a élaboré un plan pour le renforcement des capacités et l'évaluation des besoins en matière de capacités techniques. Pour chacune des questions fondamentales relatives aux capacités, ce plan recense les besoins en matière de capacités individuelles et institutionnelles ainsi que des mesures spécifiques. Par ailleurs, il inclut une section sur les besoins en matière de technologies, les technologies identifiées et les mesures requises ;

b) Le plan de mise en œuvre du Liberia comprend notamment un plan de renforcement des capacités, qui inclut une évaluation des besoins de capacités techniques des systèmes, des institutions et individuelles ;

c) En plus de son Cadre et Plan d'action pour le renforcement des capacités, Palau a préparé une Évaluation des besoins technologiques ;

d) Le Plan de renforcement des capacités du Rwanda cible les organismes du secteur de la conservation de la diversité biologique, de la biodiversité agricole, de la biotechnologie et de la prévention des risques biotechnologiques. Les activités seront entreprises dans divers établissements de formation et favoriseront l'équilibre entre les sexes en tant que thème intersectoriel de la planification de la diversité biologique ;

e) Le plan de renforcement des capacités du Suriname présente quatre sous-objectifs : i) renforcement des capacités générales ; ii) renforcement des ministères compétents et des organismes associés ; iii) promotion d'entreprises responsables sur le plan social, dans le respect des principes écologiques et de durabilité ; iv) renforcement des organisations et des communautés de la société civile locale qui sont à même de remplir leur rôle dans le domaine de la diversité biologique.

D. Intégration

1. Estimation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques

35. Au total, 45 Parties³⁹ ont indiqué avoir mené des études d'évaluation de la biodiversité dans leur pays ou dans certaines régions de leur pays. Les informations sont toutefois insuffisantes pour déterminer si les résultats de ces travaux ont été pris en considération de manière appréciable pour établir des priorités, prendre en compte et/ou élaborer les SPANB révisés. Voici quelques exemples d'études d'évaluation :

³⁶ Afrique du Sud, Algérie, Andorre, Argentine, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bahreïn, Belize, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Comores, Congo, Croatie, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Érythrée, Eswatini, Géorgie, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Hongrie, Inde, Iraq, Irlande, Japon, Jordanie, Kiribati, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Tchad, Tchèque, Togo, Trinidad-et-Tobago, Turkménistan, Tuvalu, Uruguay, Zambie et Zimbabwe.

³⁷ Bosnie-Herzégovine, Botswana, Cambodge, Cameroun, Érythrée, Guyana, Maurice, Mongolie, Nioué, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Samoa, Suriname, Timor-Leste et Tuvalu.

³⁸ Afghanistan, Bangladesh, Belize, Congo, Jamaïque, Népal, Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis, Seychelles et Somalie

³⁹ Allemagne, Bangladesh, Bhoutan, Botswana, Brésil, Cabo Verde, Chili, Colombie, Danemark, Egypte, El Salvador, Ethiopie, Fédération de Russie, Géorgie, Grenade, Guyana, Indonésie, Irlande, Jamaïque, Japon, Maldives, Malte, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Norvège, Ouganda, Paraguay, Pays-Bas, République de Moldova, République démocratique populaire lao, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sri Lanka, Suède, Suisse, Union européenne, Uruguay, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

- a) Le Bangladesh a réalisé une évaluation économique des 50 services fournis par trois écosystèmes (forêts montagnardes, zones humides et mangroves) dans le cadre de la mise à jour de son SPANB ;
- b) Cap-Vert a réalisé une étude d'évaluation sur l'écotourisme et les forêts ;
- c) Aires protégées de Wadi El Ryaner de Ras Mohamed en Égypte ;
- d) Étude d'évaluation des écosystèmes du pays ([Cockpit Country Ecosystem valuation study](#)) menée par la Jamaïque en 2011, qui s'est penchée sur la faisabilité de mettre en œuvre un mécanisme de financement durable pour la gestion des océans et des côtes ;
- e) Zone humide représentant le poumon de la région en République populaire démocratique lao ;
- f) Le SPANB du Mexique repose largement sur les dispositions du document sur le *Capital naturel du Mexique : mesures stratégiques pour l'évaluation, la préservation et la restauration* (2012) ;
- g) Évaluation par la Fédération de Russie de la valeur économique de la zone humide de la région de Dubna (« Craneland »), qui a montré l'intérêt de l'écosystème grâce à l'utilisation directe des bioressources ;
- h) Évaluation complète de la valeur des terres à Saint-Kitts-et-Nevis. Le pays prévoit également de mener davantage d'études sur la valeur intrinsèque de la biodiversité sur les plans socioéconomique et culturel ;
- i) Étude d'évaluation sur les aires protégées par le Zimbabwe dans le cadre du processus de révision de sa stratégie et son plan d'action nationaux pour la diversité biologique.

36. Parmi les 159 SPANB examinés, 38 pays⁴⁰ ont défini des objectifs nationaux en matière d'évaluation et 53 pays ont déclaré leur intention de mener de futures études d'évaluation.⁴¹ Par exemple :

- a) L'Arménie, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie ont défini des mesures visant à élaborer des outils, des méthodes ou des méthodologies pour apprécier la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques;
- b) Le Maroc élabore à l'heure actuelle des programmes visant à mettre en valeur le secteur de l'élevage de chameaux, qui constitue une source majeure de prestige et de revenus pour la population du sud du Maroc.

2. Programmes nationaux de développement

37. Au total, 32 Parties⁴² ont indiqué que la biodiversité avait été prise en compte dans leurs programmes nationaux de développement ou instrument équivalent :

- a) Le SPANB de l'Algérie est intégré au « [Schéma national d'aménagement du territoire Algérie](#) », l'outil de planification stratégique du gouvernement pour l'utilisation des terres et le développement durable ;

⁴⁰ Algérie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Burundi, Cameroun, Chili, Congo, Estonie, Gambie, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Inde, Japon, Jordanie, Mali, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Pérou, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Somalie, Suisse, Trinidad-et-Tobago, Uruguay et Yémen.

⁴¹ Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Bélarus, Belize, Belgique, Burundi, Cambodge, Cameroun, Comores, Croatie, Cuba, Dominique, Équateur, Estonie, Eswatini, Finlande, France, Gambie, Guatemala, Guinée équatoriale, Inde, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Namibie, Nauru, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Pérou, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République islamique d'Iran, Roumaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Slovaquie, Somalie, Suriname, Timor-Leste, Togo, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu et Zambie.

⁴² Afrique du Sud, Algérie, Bangladesh, Belize, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cuba, Équateur, Estonie, Guinée équatoriale, Honduras, Iraq, Kiribati, Malawi, Mexique, Namibie, Niger, Nioué, Ouganda, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Slovaquie, Thaïlande, Timor-Leste, Venezuela (République bolivarienne) et Viet Nam.

b) La biodiversité est bien mise en avant dans le [onzième plan quinquennal du Bhoutan \(2013-2018\)](#) ;

c) Le processus de révision du SPANB de l'Équateur s'est déroulé en même temps que la préparation du [« Plan Nacional para el Buen Vivir 2013-2017 »](#) (plan national de développement). Plusieurs politiques nationales dont il est question à l'Objectif 7⁴³ ont un lien direct avec la diversité biologique ;

d) Le [Plan national de développement du Mexique](#) s'intéresse à la diversité biologique. Les politiques et outils de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique du SPANB ont un lien direct avec les mesures prévues dans le plan national de développement, qui se penche également sur l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture, des pêches et du tourisme ;

e) Le [Plan de développement économique et social](#) du Niger tient compte de la biodiversité dans deux de ses volets, l'un consacré à un développement durable et équilibré, et l'autre, à la sécurité alimentaire durable et au développement agricole ;

f) Le [« Plan Bicentenario »](#) du Pérou (« *El Perú hacia el 2021* ») reconnaît et établit la conservation de la biodiversité en tant qu'objectif national ;

g) Le SPANB de Saint-Vincent-et-les-Grenadines montre les liens qui existent entre ses Objectifs nationaux et les objectifs du Plan national de développement économique et social (NESDP) (2013-2025) ; il comprend également des mesures précises qui doivent être prises pour atteindre les objectifs des SPANB et les objectifs du NESDP ;

h) Le [Plan de développement stratégique de Timor-Leste](#) s'engage à réaliser plusieurs Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

38. Les SPANB de 33 autres Parties⁴⁴ contiennent des éléments et/ou objectifs et mesures qui s'imbriquent avec le plan national de développement ou un instrument équivalent. Par exemple, Maurice vient de terminer une évaluation de l'intégration de la diversité biologique pour les principaux thèmes et industries au cours de la préparation du SPANB, et prévoit évaluer les voies, les obstacles et les occasions potentiels de l'intégration de la diversité biologique dans les politiques publiques et le processus décisionnel.

3. Programmes de développement durable

39. Parmi les 159 SPANB examinés, 21 Parties⁴⁵ ont indiqué qu'elles avaient pris en compte leurs SPANB dans leurs programmes de développement durable ou instrument équivalent. Par exemple :

a) Le second Plan fédéral de développement durable de la Belgique contient des mesures consacrées à la biodiversité, aux forêts et aux eaux marines ;

b) La Stratégie nationale de développement durable du Monténégro contient des mesures pour les aires protégées ;

c) L'Union européenne entend utiliser certains de ses indicateurs de développement durable et agroenvironnementaux pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses SPANB et rendre compte de ces progrès ;

⁴³ L'Objectif 7 garantit les droits de la nature et fait la promotion de la pérennité environnementale.

⁴⁴ Afrique du Sud, Andorre, Arménie, Bahreïn, Belgique, Botswana, Cabo Verde, Cameroun, Chili, Colombie, Comores, Egypte, Finlande, France, Ghana, Îles Salomon, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Malawi, Maurice, Monténégro, Nigéria, Pakistan, Qatar, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Zambie et Zimbabwe.

⁴⁵ Afrique du Sud, Belgique, Estonie, Finlande, France, Irlande, Kirghizistan, Luxembourg, Mauritanie, Monténégro, Myanmar, Niger, République démocratique populaire lao, République tchèque, Roumanie, Serbie, Seychelles, Suisse, Timor-Leste, Union européenne et Vanuatu.

d) La Stratégie nationale pour la biodiversité de la France est un élément important de sa Stratégie nationale de développement durable (SNDD) ;

e) Le SPANB du Luxembourg est un sous-élément du Plan national de développement durable ;

f) Les SPANB du Niger font partie de l'un des six programmes qui constituent le Plan national de l'environnement pour un développement durable (PNEDD).

4. *Élimination de la pauvreté*

40. Au total, les SPANB de l'après-Nagoya de 44 Parties⁴⁶ mentionnent des liens avec l'élimination de la pauvreté et/ou intègrent cet objectif dans leurs principes, objectifs et/ou mesures. Par exemple :

a) Antigua-et-Barbuda, l'Inde, le Togo et le Yémen, entre autres, incluent des stratégies d'éradication de la pauvreté dans leur SPANB ou leur dispositif national correspondant à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité ;

b) Les stratégies de réduction de la pauvreté, ou équivalent, du Burkina Faso, du Burundi, du Congo, de la Gambie, de la Guinée équatoriale, du Niger et de la République-Unie de Tanzanie comprennent des éléments relatifs à la biodiversité ;

c) Les SPANB de l'Afghanistan, de la Moldavie, de la Namibie, du Niger et du Pérou ont pour objectif de mettre en œuvre des mesures relatives à la biodiversité afin de contribuer à la réduction de la pauvreté. Le SPANB de la Namibie permet d'observer, par le biais de son [Programme communautaire de gestion des ressources naturelles](#), le rôle joué par la biodiversité dans l'atténuation de la pauvreté en zone rurale ;

d) Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement, la Finlande cherche à soutenir des projets de coopération dans le domaine du développement visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement, en s'appuyant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et dans le but de préserver et de renforcer les services écosystémiques ;

e) Les SPANB de l'Ouganda font ressortir et cherchent à maintenir, comme principe directeur, la contribution de la biodiversité et des services écosystémiques au bien-être humain, à l'éradication de la pauvreté et au développement national.

5. *Plans infranationaux*

41. Les SPANB de l'après-Nagoya de 10 Parties⁴⁷ indiquent qu'elles sont déjà dotées de plans infranationaux pour la biodiversité, soit qu'elles ont entrepris de les mettre au point (voir des exemples ci-après). Le Secrétariat sait que 19 Parties (dont les six susmentionnées) disposent au moins d'un plan d'action infranational pour la biodiversité⁴⁸ ; ils ne figurent néanmoins pas tous dans les SPANB révisés. On peut trouver des informations à ce sujet sur le site : <https://www.cbd.int/nbsap/related-info/sbsap/default.shtml>. Au total, 11 autres Parties⁴⁹ indiquent leur intention d'élaborer des stratégies et des plans d'action infranationaux pour la biodiversité :

⁴⁶ Afghanistan, Afrique du Sud, Antigua-et-Barbuda, Belgique, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Chine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Finlande, Gambie, Géorgie, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Îles Salomon, Inde, Italie, Madagascar, Mali, Maroc, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Pérou, Philippines, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Soudan, Togo, Trinidad-et-Tobago et Yémen.

⁴⁷ Autriche, Irlande, Japon, Mexique, Maurice, Pérou, République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni et Vanuatu.

⁴⁸ <https://www.cbd.int/nbsap/related-info/sbsap/default.shtml>

⁴⁹ Bosnie-Herzégovine, Chine, Fédération de Russie, Irlande, Malawi, Myanmar, Népal, Nigéria, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni et Ukraine.

a) L'Irlande a soit mis au point ou élaboré l'ébauche de 26 plans d'action locaux pour la diversité biologique. Certains de ces plans sont en voie d'être révisés et d'autres plans locaux seront élaborés ;

b) Le Mexique a encouragé la décentralisation de la planification et de la gestion de la diversité biologique en élaborant et en mettant en œuvre 12 stratégies d'État pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. D'autres stratégies d'État sont en voie d'être préparées ;

c) Au Malawi, le conseil municipal de Lilongwe met en œuvre une stratégie et un plan d'action locaux pour la biodiversité qui mettent en valeur des espèces et des habitats qu'il convient particulièrement de protéger, tout en tenant compte des corrélations possibles entre la biodiversité et le développement et les activités de développement de la ville. L'élaboration de stratégies et plans d'action locaux pour la biodiversité est également un objectif national pour le Malawi.

42. Plusieurs autorités nationales et/ou infranationales ont élaboré des orientations pour aider les autorités infranationales dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de plans pour la biodiversité.

43. Au total, 22 autres SPANB⁵⁰ contiennent des éléments, mesures ou cibles qui visent à prendre en compte la biodiversité dans les plans infranationaux :

a) En Australie et en Belgique, il est prévu d'examiner et de prendre en compte les mesures des SPANB conjointement avec les plans et documents régionaux, nationaux et territoriaux ;

b) Burundi – objectif 18, mesure 2 : Élaborer des plans éco-régionaux (locaux) pour la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action nationaux pour la diversité biologique. Cette mesure propose également que ces plans locaux de mise en œuvre soient intégrés aux plans de développement communautaire ;

c) Cameroun – objectif 18 : D'ici à 2020, les principaux secteurs de production et les autorités locales décentralisées devraient avoir élaboré des objectifs relatifs à la biodiversité spécifiques pour chaque secteur ou région, liés aux objectifs nationaux ;

d) La République de Corée a élaboré des orientations pour la planification de stratégies locales pour la biodiversité, et est en train d'établir une base juridique pour que les métropoles/provinces mettent en place des stratégies pour la biodiversité dans le cadre de la [Loi sur la conservation et l'utilisation de la diversité biologique](#).

6. Problématique hommes-femmes

44. Au total, 72 Parties⁵¹ évoquent la problématique hommes-femmes ou le rôle des femmes dans leur SPANB révisé. Le document CBD/SBI/2/2/Add.3 propose une analyse distincte et plus complète de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les SPANB révisés.

⁵⁰ Australie, Belgique, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Fédération de Russie, France, Inde, Malawi, Malaisie, Malte, Nigéria, Norvège, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni, Soudan, Suisse, Thaïlande et Zimbabwe.

⁵¹ Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Comores, Congo, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Ethiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Îles Salomon, Inde, Iraq, Jamaïque, Japon, Kiribati, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Yémen et Zimbabwe.